

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'organisme de formation SAS ADEQUATION, SIRET 37891871800081, dont le siège social est situé au 3, Route de Choisy, 60200 COMPIEGNE, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de prestataire de formation est enregistrée auprès de la DREETS des Hauts de France sous le numéro de déclaration d'activité 22600195060. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

I. Nature et caractéristiques de l'action

L'action de formation entre dans la catégorie permettant de réaliser un bilan de compétences prévue à l'article L6313-1 de la sixième partie du Code du Travail, à savoir les actions permettant à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

II. Documents contractuels

A l'issue d'un rendez-vous d'information gratuit et sans engagement réciproque sollicité par le bénéficiaire, la SAS ADEQUATION lui fait parvenir un devis accompagné d'un programme de formation et d'une convention de formation professionnelle en double exemplaire telle que prévue par la Loi. Le client engage la SAS ADEQUATION en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé.

La SAS ADEQUATION convient avec le client des lieux, dates et horaires des séances de formation. A l'issue de la formation, une attestation de présence lui est adressée.

III. Prix, facturation et règlement

Le prix indiqué est net de taxes, conformément à l'article 261.4.4a du Code Général des Impôts. La SAS ADEQUATION est un organisme de formation non assujéti à la T.V.A..

Nos honoraires sont payables par chèque ou par virement à réception de facture dès la confirmation de la prestation d'accompagnement.

Cette prestation peut être financée à titre individuel ou par différents acteurs (OPCO, CPF, France Travail, employeur). Dans ce dernier cas, un accord de financement devra nous parvenir avant le début de la formation et ce seront les conditions générales de vente de ces organismes qui prévaudront.

IV. Annulation, report de l'action

Vous disposez de la faculté d'annuler ou reporter sans frais l'inscription sous réserve d'en informer la SAS ADEQUATION par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au plus tard 14 jours calendaires avant le début de la formation.

Passé ce délai, le montant de l'inscription reste dû en totalité.

V. Propriété intellectuelle

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, de modification, d'exploitation de tous documents fournis au cours de la formation restent la propriété exclusive de la SAS ADEQUATION.

VI. Communication

Nous nous engageons à respecter le secret professionnel sur l'ensemble des informations récoltées au cours du bilan de compétences. Néanmoins, nous sommes dans l'obligation de conserver les dossiers clients durant 18 mois afin de justifier de notre activité lors des audits visant à maintenir notre certification QUALIOP1.

VII. Informatique et liberté

Conformément à la Loi n°78-17 du 06 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la Loi du 20 juin 2018 et désormais en conformité avec le Règlement Général sur le Protection des Données (R.G.P.D) du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par courrier adressé à :
SAS ADEQUATION 3, Route de Choisy 60200 COMPIEGNE

VIII. Lois applicables et attribution des compétences

Le présent accord est régi par le droit Français.

Si une contestation ou un différend ne peut-être réglé à l'amiable, le tribunal de commerce de rattachement du siège social de l'organisme de formation sera seul compétent.